

Les Nouvelles

de Loire Atlantique

Bi-Mensuel édité par la Fédération du Parti Communiste Français
N° 700 - 27 Janvier 2000 - Prix 2,50 F



Comme sur notre photo, les Communistes de notre département sont de toutes les actions, suite au naufrage de l'ERIKA, pour exiger que réparation soit faite et empêcher que cela ne se reproduise. Ils préparent activement la prochaine manifestation inter-régionale qui aura lieu le 5 février à Nantes.

Fonds publics : pour en finir avec les chasseurs de prime, l'Assemblée nationale a approuvé en première lecture une proposition de loi du groupe communiste visant à la création d'une commission de contrôle en vue " d'améliorer le suivi et l'efficacité " des aides de l'Etat aux entreprises.
Lire page 7

10.000

C'est le nombre d'embauches que la SNCF compte effectuer en l'an 2000. Aux 8.200 personnes à statut plein, viendront s'ajouter 500 emplois jeunes et 1.000 contrats d'apprentissage. C'est la première fois que l'on constate un inversement de la tendance des effectifs que l'on enregistrait depuis de très nombreuses années.

**E
D
I
T
O**

Les députés de droite se sont étranglés d'indignation le 18 janvier lors des votes à l'Assemblée nationale sur la Directive électricité et sur le contrôle des fonds publics pour l'emploi.

C'est que, dans les deux cas, l'apport communiste a été décisif.

Avec l'appui des électriciens et gaziers, le groupe communiste a obtenu de limiter l'entrée des intérêts privés dans EDF, de garantir un droit à l'électricité pour tous. Ce n'est pas rien.

Sur les fonds publics, c'est le ministre de l'Economie, Christian Sautter, qui explique la loi " Hue " : " Cette loi a été conçue par Robert Hue en septembre dernier, puis lors de la manifestation du 16 octobre, comme une réponse à l'affaire Michelin. J'y vois donc la volonté de faire émerger concrètement des propositions de la contestation ".

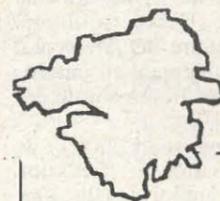
Et d'ajouter : " Le groupe communiste a déjà imprimé sa marque à plusieurs textes déposés par le gouvernement, comme on l'a vu en matière fiscale ou en matière financière au sujet du pôle financier public. Il la laissera aujourd'hui par cette loi qui favorisera un meilleur contrôle des fonds publics et servira l'emploi ".

Fête de l'Humanité, 16 octobre, 11 décembre : en relation avec les mouvements sociaux et citoyens, la priorité à l'emploi que se donne le Parti communiste commence à se concrétiser. On vérifie ici la raison d'être du PCF : vous être utile. La contestation des logiques financières d'un capitalisme saccageur socialement, écologiquement, humainement marque des points.

Comment en marquer d'autres ? Comment peser davantage sur les décisions pour qu'elles soient résolument de gauche ? Imaginer des solutions, un projet ? Donner à ce projet le nouveau Parti communiste qui y répond ?

Répondre à ces questions est l'ambition du Congrès de mars prochain du Parti communiste pour laquelle nous vous convions à travailler avec nous. Pour mener à bien cette recherche, nous avons besoin de votre apport. Votre avis sera entendu.

**L'apport
communiste**



ACTUALITÉ

Social

Les situations se suivent mais ne se ressemblent pas dans les entreprises sur le dossier des 35 heures de bons et mauvais exemples. Page 6

Abonnez-vous

Les réponses à notre sollicitation suite du dernier numéro des Nouvelles d'abonnement de ses lecteurs reçoit un premier accueil qu'il s'agit maintenant d'amplifier.

Un nouveau coupon d'abonnement en page 8 de ce numéro.

30^e Congrès

Parti communiste français

30^e Congrès : Le débat le plus loin possible

La presse a salué l'événement : le 30^e Congrès du Parti Communiste Français sera historique.

France-Soir, Libération, Les Echos, Le Figaro, Le Monde..., ce que font et disent les Communistes est examiné avec la plus grande attention par la presse nationale et régionale : " Hue : un congrès historique pour un nouveau PCF ", titre La Dépêche, avec des enjeux comparables à 1920. " Hue veut rénover malgré les opposants ", explique Ouest-France qui constate " la mobilisation des Communistes ". La Nouvelle République, La Provence, Le Progrès, Le Courrier Picard constatent " la détermination " du Secrétaire national du Parti communiste à aller vers " une transformation radicale avec une approche révolutionnaire réellement inédite ".

" Oui, les choix que nous avons à effectuer en mars prochain, à Martigues, sont de même portée que ceux accomplis lors de la fondation du Parti en 1920. Ils touchent à l'existence, à l'avenir et à la nature du Parti Communiste Français ".

Les Communistes, loin d'être " déboussolés par l'ampleur et le rythme des changements proposés ", comme l'estime La Montagne, sont, au contraire, très attentifs à ce que le 30^e Congrès soit un congrès utile, refusant l'organisation du Parti en tendances et tendant la main à celles et ceux, anciens membres du Parti communiste ou non, intéressés par la démarche d'ouverture à la société et de construction du nouveau Parti communiste, le parti du nouveau projet communiste.

Cette " force communiste ", à qui un appel vient d'être lancé, ne peut qu'être interpellée par le fil

rouge des textes en discussion, à savoir la capacité des individus, des êtres humains à intervenir, jusqu'au plan politique, face au capitalisme destructeur d'humanité, jusqu'à contester la prééminence de ceux qui se considèrent comme les " maîtres du monde ".

Chacun sait bien que l'histoire n'a pas trouvé sa fin il y a 10 ans et que le projet communiste ambitieux de transformer la société, non d'aménager le système, de corriger les effets les plus néfastes du capitalisme, comme le fait valoir le Parti socialiste.

C'est cette recherche entreprise qui va mobiliser les jeunes générations, toute la force politique communiste, jusqu'à être un élément moteur pour une société, un monde d'après le capitalisme.

Stratégie politique et visée communiste s'articulent. " La question nous est posée par la vie elle-même, dit Robert Hue. Est-il, oui ou non, possible de participer à une majorité, jusqu'au gouvernement d'un pays comme la France, en opposition minoritaire, et d'agir efficacement pour des changements radicaux, dans une perspective de dépassement du capitalisme ?

Ce débat ne se réduit pas, on le sait bien, à la question de la participation ou non - au gouvernement ". Capacité d'innover, dynamiques à impulser, liens nouveaux à favoriser entre politique et mouvement populaire, émergence d'un nouveau Parti communiste... autant de questions dont les Communistes débattent et décident souverainement, co-élaborant et co-décidant la politique de leur parti.

Mouvements social et politique Quels rapports construire ?

Cette question était à l'ordre du jour de la rencontre organisée le 18 janvier à Nantes dans le cadre de la préparation du 30^e Congrès.

François Le Bailly, Secrétaire de l'Union locale CGT de Carquefou, Marinette Hervé, militante d'ATTAC et Didier Hude, Secrétaire départemental de la FSU avaient répondu favorablement à l'initiative des Communistes pour débattre librement de ces questions.

Après que chacun se soit présenté et ait fait part de son militantisme dans son organisation, la discussion a permis de confronter les idées, autour de questions essentielles touchant les rapports entre mouvement social et action politique.

A l'écoute des interventions de François Le Bailly, Marinette Hervé et Didier Hude, il est certain que l'histoire de chacun, le contexte dans lequel il ou elle milite, les buts que s'assigne chacune des organisations, les place devant des situations différentes.

Mais plusieurs questions fortes viennent en débat.

Y-a-t-il perte de repères, appauvrissement de la conscience politique, difficultés dans l'implication des citoyens dans la vie publique ?

N'y-a-t-il pas aujourd'hui méfiance à l'égard du politique ?

Une intervention dans le débat résume l'état d'esprit de la militante qui déclare : " Je me suis engagée dans le mouvement associatif et pas dans la politique pensant que je participe aussi pleinement à contribuer à changer la société. La politique : c'est trop rigide, elle me donne l'impression d'être toujours soumise à des problèmes intérieurs et est trop dominée par les enjeux électoraux ".

Oui, déclare un autre intervenant : " Il y a des difficultés, le syndicalisme est malade comme la politique. Sommes-nous à la hauteur des enjeux actuels ".

Deux exemples viendront confirmer ce débat :
• Les 35 heures où un syndicaliste précisera que : " le rôle des organisations syndicales et la mobilisation qu'elles peuvent développer est indispensable pour faire avancer les choses. Aujourd'hui, nous sommes en deçà et dire que c'est de la faute de la loi et se reporter sur la politique est chose facile ".

• Le 16 octobre, n'y-a-t-il pas besoin sur les questions de l'emploi de développer l'action ? La notion d'indépendance syndicale ou associative est-elle mise en cause si l'on participe à une action proposée par un parti politique ?

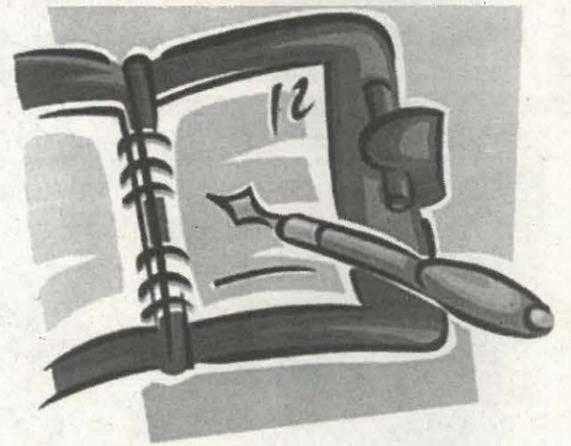
Ce débat a montré le besoin de parler autour de ces questions. Ce n'est pas de trop de rapport, entre le social et le politique dont nous souffrons, mais au contraire de manque de rapport et de cohérence.

Durant cette soirée, plusieurs thèmes de réflexions sont venus.

" Il y a des attentes fortes du mouvement social. Il est indispensable de développer des espaces citoyens, de débat, de réflexions favorisant la démarche citoyenne et permettant de mieux et plus conjurer l'action sociale et politique ".

La réflexion doit se poursuivre dans le cadre de la préparation du 30^e Congrès, c'est au terme de cette soirée la volonté unanime des participants.

L'AGENDA



12 janvier

Ouverture, conformément aux statuts du PCF, d'une tribune de discussion dans l'Humanité. Les contributions doivent être adressées au Comité national à l'intention du collectif de préparation du 30^e Congrès.

2 et 3 février

Réunion du Comité national du PCF. D'ici là, le débat, sous toutes ses formes, se poursuit dans le Parti. A chaque échelon de celui-ci, sont recueillis les procès verbaux des discussions et les contributions écrites. Elles sont transmises au Comité national qui en fera la synthèse. Sur la base de celle-ci, il discutera et adoptera un texte qui sera soumis au vote direct des adhérents et adhérentes au moyen d'un bulletin édité à cet effet.

4 février

Envoi par la poste à tous les adhérents du bulletin de vote qui aura pour objet de se prononcer sur le projet de base commune de discussion " les camarades dont on n'a pas les adresses pourront de procurer les bulletins de vote dans les sections et au siège de la Fédération ".

Du 7 au 11 février à 16 h

Consultation et vote des adhérents. L'objectif est de renouveler et même d'améliorer les dispositions prises lors du vote précédent afin d'y associer encore davantage de camarades.

Pour cela nous procéderons, à nouveau, à un vote à bulletin public, permettant simultanément d'utiliser tous les moyens d'associer le plus grand nombre possible de camarades.

- Vote dans les cellules
- Vote dans les sections (avec ouverture des sièges)
- Vote lors des assemblées diverses
- Vote au siège de la Fédération
- Vote par téléphone, etc...

Avec pointage permettant de vérifier dans la transparence absolue que chacune ou chacun ne vote bien qu'une fois.

Vendredi soir 11 février

Envoi des résultats du département au Comité national.

14 et 15 février

Réunion du Comité national et rédaction définitive - sur la base des votes - du texte soumis à la discussion des adhérent(e)s dans les assemblées de cellules, les conférences de sections, les conférences fédérales et le Congrès par les délégué(e)s élu(e)s à tous les niveaux.

Ce texte sera rendu public dans l'Huma le lendemain de la réunion du Comité national et dès le soir sur INTERNET.

17 février - 10 mars

Assemblées de cellules avant les conférences de section pour :

- Discuter et amender si elles le souhaitent les textes
- Elire les responsables de cellule
- Elire les délégués à la conférence de section
- Faire éventuellement des propositions de candidatures pour les différents organismes de direction

Week-end des 3-4-5 mars et 10-11-12 mars

Tenue des conférences de sections

Week-end des 17-18-19 mars

Conférence fédérale

23-26 mars - Réunion du 30^e Congrès à Martigues

18 février
2000
20h



**BANQUET PUBLIC DE LA FÉDÉRATION
À NANTES AUX SALONS MAUDUITS
AVEC
MARIE-GEORGE BUFFET**

Menu

Huîtres

Assortiment de charcuterie

*Emincé de saumon grillé
à la fleur de sel de Guérande
et sa julienne de légumes
à la fondue de poireaux*

Assiette de fromages

Le dessert du chef

Café

Vins rouge et blanc

Prix du Repas

• 1 réservation **100 F**

Pour 1 famille de 2 personnes :

• 2 réservations **160 F**

Pour 1 famille de 3 personnes :

• 3 réservations **200 F**

**19h00. Rencontre avec
Marie-George Buffet**



**Animation musicale
avec Jérôme Galdy**

Questions pratiques

• **Réserver sa place**

Pour des questions pratiques, il est demandé de retenir sa place à l'avance.

Vous pouvez le faire en vous adressant à un militant communiste de votre entourage, en vous adressant à votre section ou à la Fédération.

Il vous sera remis, en échange du paiement, une carte de réservation qui vous sera demandée à l'entrée des Salons Mauduit.

• **Transports**

Pour assurer la sécurité et le confort des convives, des cars gratuits vont être mis à disposition pour les lieux les plus éloignés de Nantes. Vous pouvez, dès maintenant, vous renseigner auprès de votre section ou de la Fédération par téléphone.

MARÉE NOIRE

Le PDG de Total/Fina n'a pas convaincu les élus régionaux de Bretagne, des Pays de la Loire et de Poitou-Charentes lors de son audition le samedi 22 janvier. Plusieurs déclarations des élus et groupes communistes ont été faites lors de cette session. Nous publions l'intégralité de l'intervention de Michèle Picaud.

Depuis le naufrage de l'Erika, l'action est toujours aussi forte.

Monsieur le PDG, Vos belles paroles ne suffisent pas. Vous avez fait mal à notre pays, à notre Région. Vous l'avez fait en toute connaissance de cause.

J'aurais apprécié si vous aviez décidé de ne pas vous livrer à ce lamentable jeu de photos.

Les photos qui seront publiées dans les prochaines heures, votre poignée de main chaleureuse avec le Président Fillon n'effaceront pas le spectacle que nous vivons au quotidien.

Permettez-moi de penser que votre venue est une opération politique.

Nous ne vous situons pas à égalité avec l'Etat, car lui, s'efforce depuis des semaines de faire face aux dégâts qui résultent des choix de gestion capitaliste de votre groupe.

Nous n'entendons nullement dégager les responsabilités de toute la chaîne de transport, de l'opérateur (Panship) à l'armateur (Tevere shipping) ou encore des organismes de certification et de contrôle.

Ils fonctionnent avec les mêmes critères de rentabilité financière que vous.

Contrairement à ce que vous avez dit tout à l'heure, il apparaît encore plus clairement aujourd'hui que la responsabilité de votre groupe Total/Fina est essentielle dans cette catastrophe, comme le montre le premier rapport d'étape sur le naufrage de l'ERIKA.

Outre le fait qu'après avoir abandonner sa propre flotte, Total/Fina a, pour des raisons de profits juteux, massivement recours aux pavillons de complaisance, vous avez, dans le cas qui nous occupe, affrété l'ERIKA en toute connaissance.

Votre groupe aurait même reconnu le pétrolier affrété au voyage, alors qu'il n'ignorait ni les alertes sur son état, ni l'absence de traçabilité patrimoniale du navire.

Essentielle dans la catastrophe, votre responsabilité doit être tout aussi essentielle dans la réparation du préjudice et dans les dispositifs permettant que ne se renouvellent pas de telles choses.

C'est sur ces deux aspects que je veux vous interpeller :

5) Réparations :

En premier lieu, nous attirons votre attention sur les conditions difficiles dans lesquelles se déroulent les opérations de nettoyage sur le littoral entre les équipes Total/Fina, les entreprises de nettoyage que vous avez commandées et d'autre part avec les acteurs locaux. En réalité, on assiste davantage à des opérations publicitaires qu'à une volonté d'agir efficacement contre ce véritable drame. C'est indécent et inacceptable !

En second lieu, ce n'est pas aux victimes de payer les conséquences de vos choix, que ce soit directement ou indirectement. Au delà des 400 MF pour le

pompage de l'ERIKA, les 300 MF que vous avez annoncés ne font pas le compte.

Total/Fina doit prendre à sa charge tout ce qui ne sera pas pris en charge par le FIPOL et les assurances, pour la remise en état de la côte (faune et flore comprises, nettoyage, dédommagement des professionnels de la mer et du tourisme pour le présent et l'avenir et restitution de notre image de marque).



Michèle PICAUD,
Elue régionale communiste
de Loire-Atlantique.

Votre groupe doit donc rembourser tous les fonds abondés par l'Etat, les Régions, les Départements, les Communes et doit payer les campagnes de communication qu'il va falloir engager pour relever le défi de cette perte d'image de notre littoral à laquelle s'attache la secrétaire d'état au Tourisme.

Dans l'immédiat, nous renouvelons l'exigence formulée par Robert Hue que votre groupe avance 3 milliards de francs (vous en avez d'ailleurs les moyens puisque vous affichez un

chiffre d'affaires de 650 milliards de francs dont 12 milliards de résultat net).

6) Des dispositions urgentes de prévention :

Faire payer les pollueurs est une chose, mais on ne peut pas s'en tenir là, il ne faut pas que cela recommence.

Les élus communistes entendent faire tout ce qui dépend d'eux pour changer les normes économiques, sociales et industrielles du transport maritime international, de mieux réglementer, responsabiliser, contrôler davantage et sanctionner beaucoup plus sévèrement. Le Ministre des Transports a annoncé un certain nombre de mesures dans ce sens, avec l'élaboration d'une Charte de Sécurité Maritime.

Il a demandé aux compagnies pétrolières et aux affréteurs de navires transportant des produits nocifs de " modifier immédiatement leurs propres procédures de contrôle ", de ne plus affréter de navires battant pavillon de complaisance et de donner la priorité aux pavillons français et européens.

Monsieur Desmarest, votre groupe affrète 1 millier de navires par an, dont l'essentiel, sous pavillon de complaisance.

Dites-nous que vous vous engagez clairement dans le sens de la demande du Ministre des Transports et du gouvernement et dites-nous tout aussi clairement que Total/Fina assurera sa responsabilité sociale en adhérant à la Charte de Sécurité Maritime.

Voilà, Monsieur Desmarest, ce que nous attendons aujourd'hui de vous, ce qu'attendent les organisations syndicales, politiques, les associations, les citoyens rassemblés devant l'Hôtel de Région ce matin et porteurs d'une forte exigence populaire.

Je vous remercie de votre attention.

Pour les profits : rien au hasard

" Vous ne viendrez plus chez nous par hasard ", dit la pub Total. Son PDG, nommé PDG de l'année 1999 par le magazine *Le nouvel économiste*, est aussi le " PDG pollueur de l'année 2000 ". Pour satisfaire son appétit financier, rien n'est " laissé au hasard " par Thierry Desmarest (sauf peut-être sa communication !). Après avoir avalé le Belge Petrofina en 1997, moins de deux ans après, c'est le tour d'Elf. Déjà à la tête d'un chiffre d'affaires de 230 milliards de francs en 1998, de 9 milliards de résultat net et de 26 milliards d'autofinancement, il devient ainsi le quatrième groupe mondial, doublant le chiffre d'affaires (650 milliards), portant le résultat net à plus de 12 milliards de francs et les économies réalisées à 10 milliards de francs. Et après cela, le groupe (qui envisage la fusion Total/Elf 4.000 suppressions d'emplois) ne pourrait pas payer les dégâts de la marée noire ? Les trois milliards demandés par Robert Hue ne sont pas trop demandés au pétrolier pollueur.

MARÉE NOIRE

Déclaration des élus communistes des 3 Régions

Les élus régionaux communistes de Bretagne, Poitou-Charentes et des Pays de la Loire ne peuvent se satisfaire des explications et des justifications du PDG de la société Total dont la responsabilité dans la marée noire est maintenant reconnue.

Son audition lui aura permis de se retrancher publiquement derrière les insuffisances à la fois de la réglementation en cours et des moyens humains, matériels et juridiques mis en œuvre.

La mobilisation citoyenne et politique doit se poursuivre. Les élus régionaux communistes appellent à faire du 5 février une grande journée d'action et de propositions pour :

1. Imposer à Total/Fina la prise en charge intégrale de tous les préjudices subis actuels et à venir et le remboursement de toutes les avances publiques.

2. Exiger aussi l'engagement du groupe sur l'ensemble des dispositions de prévention et son adhésion à la Charte de Sécurité Maritime à laquelle travaillent le Ministre des Transports et le gouvernement.

Face à la Marée Noire : Nantes, noire de monde le 5 février.

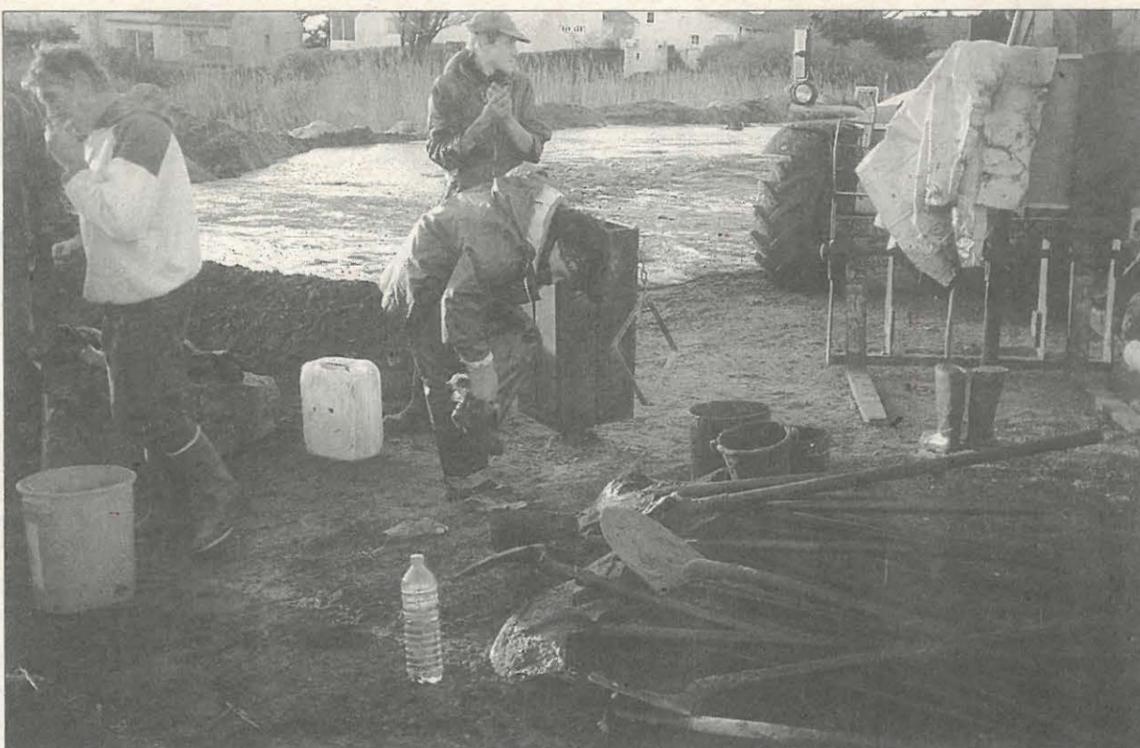
NLA est allé poser quelques questions à Didier Léon représentant le Parti Communiste au collectif nantais anti-marée noire.

NLA : " Pourquoi un collectif anti-marée noire à Nantes ? "

Didier Léon : " L'idée est venue de nos amis de la Ligue des Droits de l'Homme et qui ont organisé la première réunion. Leur souci est de rassembler le plus largement possible sur une plate-forme commune. C'est notre démarche, c'est pourquoi notre parti a adhéré à ce collectif. Il appelle à exprimer notre colère, notre écoeurlement, notre détermination pour que la marée noire ne se reproduise plus. Cet appel concerne tout le monde, les inorganisés, les utilisateurs de la mer, les associations, les syndicats et les partis politiques. Il y a une volonté d'un contrôle citoyen du transport maritime mondial ! "

NLA : " Quels sont les principaux adhérents à ce collectif ? "

Didier Léon : " A ce jour, il y a : l'Association pour la Protection du Littoral Croisicais, AC !, ATTAC, LDH,



Neuf, Les Utilisateurs de la Mer, l'UD CGT, la Confédération Paysanne, l'Union Syndicale G10 Solidaires, la FSU, le Syndicat des Paludiers, Sud Douane, le PCF, le PS, le MDC, les Verts, la LCR, les Alternatifs ... La liste n'arrête pas de se grossir. L'UD CFDT soutient les initiatives de ce collectif. "

NLA : " Sur quoi êtes-vous mis d'accord ? "

Didier Léon : " D'abord sur l'organisation de nos volontés d'agir ensemble que nous exprimons tous. Mais surtout ensemble, nous disons : " La marée noire n'est pas une fatalité. Elle est le résultat du libéralisme à outrance au détriment de la sécurité des hommes et de la nature. "

Les profits pétroliers sont privés. Ce n'est pas à la collectivité de payer les dégâts. La responsabilité politique des pouvoirs publics français et européens est engagée.

Stoppons la logique du toujours moins cher et toujours plus de profits qui débouche sur la réduction du nombre de marins sur les bateaux, un droit du travail bafoué et les pavillons de complaisance. "

NLA : " Qu'est ce que vous exigez ? "

Didier Léon : " Nous exigeons immédiatement :
- la modification et l'application de la loi, une nouvelle réglementation internationale et d'autres traités,
- des moyens humains et matériels pour les services de contrôle des bateaux,
- la mise en œuvre d'une véritable politique maritime française et européenne,
- des normes imposées à tous les pavillons. Les pavillons de complaisance doivent disparaître,
- la mise en place de la responsabilité écologique, sociale et donc pénale et civile des groupes pétroliers. Pour la réparation des dégâts TOTAL-FINA-ELF doivent créer de vrais emplois ... Pour l'avenir, imposons la transparence complète sur le service maritime mondial. "

NLA : " Quelle action avez-vous décidée ? "

Didier Léon : " Avec l'ensemble des collectifs anti-marée Lorient-Vannes-St Nazaire, nous avons décidé d'une manifestation inter-régionale le 5 février à 15 heures, à Nantes, allée Brancas. "

Ces collectifs ont adopté notre plate-forme commune. Le Parti Communiste et ses élus mettent leurs efforts pour assurer le succès des initiatives prises et intervenir dans les assemblées pour que la catastrophe de l'Erika soit la dernière. "

Après la manifestation à Batz/Mer, le samedi 15 janvier, qui a réuni plus de 6.000 personnes, celle du 22 janvier à Nantes devant l'Hôtel de Région, lors de la venue du PDG de Total, contre la marée noire, la pollution, pour que cela ne se reproduise plus.

**MANIFESTATION INTER RÉGIONALE :
- Bretagne
- Pays de la Loire
- Poitou-Charentes
LE SAMEDI 5 FÉVRIER
À NANTES 15H00
ALLÉE BRANCAS**

à l'appel des collectifs anti-marée noire



Transformer les emplois jeunes en emplois stables

Hommes/femmes : de nombreuses inégalités en France

La France connaît encore de nombreuses inégalités sociales entre hommes et femmes. Record en Europe, 80% des femmes d'âge actif travaillent. Les femmes sont aussi plus diplômées : on compte 120 filles pour 100 garçons dans l'enseignement supérieur, et 44% des salariées à temps complet ont au moins le Bac, contre 30% des hommes. Pourtant, elles connaissent davantage le chômage (13,2% début 99, contre 9,8% des hommes). Les femmes forment 76% des employés, mais seulement 94% des professions intellectuelles, 8% des ingénieurs, et plus généralement, 24% des professions les mieux payées. Elles ne représentent que 20% de l'ensemble des cadres. Elles sont sous-représentées (20%) dans les grands corps d'Etat (Cour des Comptes, Inspection des Finances...) et chez les préfets (seulement cinq femmes préfètes). Le concours de l'ENA a compté moins de 30% de femmes en 1997. En revanche, les femmes sont majoritaires (57%) parmi les emplois les moins rémunérés et précaires. Trois millions de femmes travaillent à temps partiel (sur 3,7 millions de salariés concernés), un type de travail souvent subi puisque selon l'INSEE, 43% des actifs à temps partiel souhaiteraient travailler davantage. En 1990, la France comptait trois millions de femmes au foyer. Mais les actives sacrifient aussi leur carrière : les femmes représentent la quasi totalité des 542.000 bénéficiaires de l'allocation parentale d'éducation (APE). Selon une étude récente, seule la moitié retrouvent un travail. Conséquence de ces inégalités de carrière, les pensions de retraites des femmes restent inférieures de 45% à celles des hommes, selon l'INSEE. Emploi précaire et chômage ont d'autres conséquences : depuis dix ans, le taux de femmes seules avec enfants en centre d'hébergement est passé de 10% à presque 20%.

COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

Une avancée sociale à améliorer

Plus de 5.000 personnes appellent chaque jour le numéro vert mis en place à la suite de l'entrée en vigueur au 1er janvier de la CMU.

Cela montre l'attrait, pour nombre de Français, de ce nouveau dispositif de couverture santé. Plus de deux millions de personnes (Rmistes, allocation spéciale de solidarité, jeunes chômeurs, SDF, etc...) sont concernées, dès l'instant que leur revenu fiscal n'excède pas 3.500 francs par mois. Outre le régime de base de la Sécurité sociale, la CMU ouvre l'accès à une couverture complémentaire pour trois à quatre millions de personnes qui en sont dépourvues (moins de 25 ans, travailleurs indépendants, salariés précaires).

Cette avancée sociale concrète n'est pas exempte de défauts, dont le principal est l'effet de seuil, que les députés communistes voudraient voir beaucoup plus haut pour qu'un dispositif censé lutter contre l'exclusion ne génère pas lui-même des injustices : par exemple, au-delà de 42.000 francs de revenus par an pour une personne seule (3.500 francs par mois) des cotisations seront dues à hauteur de 8% sur le dépassement du plafond.

Ce qu'a pu faire la loi, une autre loi peut l'améliorer (ou le détruire !). Les Communistes vont s'appuyer sur l'expérience de sa mise en place pour, avec les intéressés, en améliorer les dispositifs. Afin que reculent durablement les difficultés de vie pour des millions de personnes.

Le gouvernement doit donner un signal fort, très visible, à la hauteur des besoins et des attentes. Il y a des excédents budgétaires (plus de 20 milliards de francs) qui peuvent répondre à ces urgences, tout en confortant la consommation et la croissance de l'économie. L'argent existe pour conforter le pouvoir d'achat des privés d'emplois (Robert Hue propose d'y affecter 5 milliards de francs), pour donner un coût d'arrêt à la précarisation de l'emploi, source d'allocataires de la CMU, pour transformer les emplois-jeunes en emplois stables.

Les chiffres

■ 220.000 conventions signées à fin novembre 1999 et 211.000 embauches

■ Objectifs initiaux : 250.000 fin 1999 et 350.000 fin 2000

■ 34,5% Education nationale,
26% associations,
21,5% collectivités locales
9% établissements publics, entreprises publiques
7% police nationale,
2% autres

■ Coût pour le budget de l'Etat à pleine charge : 35 milliards de francs (350.000 emplois jeunes). Budget 2000 : 22 milliards.

■ Chômeurs de moins de 25 ans (octobre 1999) : 440.000.

Dès la fête de l'Humanité 99, la question du devenir, au-delà de cinq ans de contrat, des 220.000 personnes ayant un emploi-jeune a été posée par le Parti communiste - et réitérée début décembre 99 - comme l'une des urgences posées à la gauche plurielle.

Les transformer en emplois stables et durables et avancer sur la formation et les financements, telles sont les propositions formulées par Robert Hue.

" Ce programme, rappelait-il en décembre, décidé au début de la législature, signifiait que la nouvelle majorité considérait l'emploi des jeunes comme une priorité, même avec les limites que nous avions alors relevées "

Aujourd'hui, on a fait la démonstration que ces emplois correspondent à des besoins.

On ne peut laisser les jeunes concernés dans une incertitude qui s'accroît au fur et à mesure que le temps passe. Un sur deux ignore ce qu'il va devenir. On n'imagine pas qu'on puisse s'arrêter au milieu du gué. C'est le moment de passer à une nouvelle étape : de l'expérimentation à la pérennisation, par la création d'emplois stables. Suivant les secteurs concernés, les formes de la pérennisation varieront évidemment, mais ils doivent être transfor-

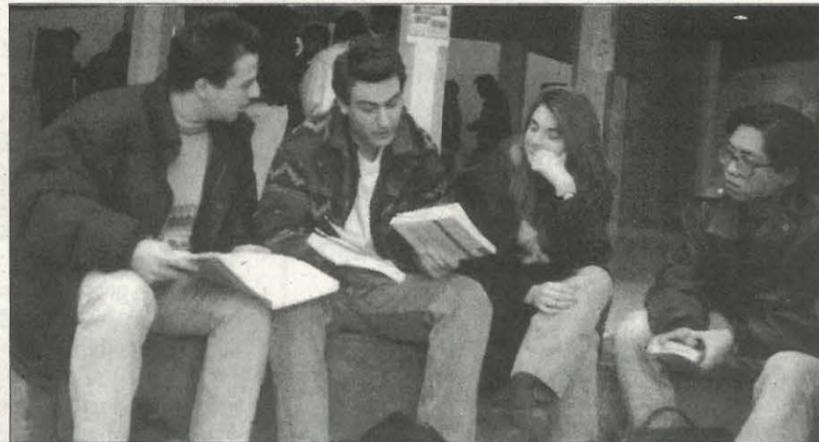
més en véritables professions avec les financements nécessaires.

Si ce programme " nouveaux services, nouveaux emplois " a contribué à la diminution du chômage des moins de 25 ans (-24% entre juin 1997 et octobre 1999), l'extension de la précarisation y est aussi pour beaucoup (intérim, temps partiel contraint, CDD). Cela ne justifie pas la révision à la baisse des objectifs de créations dans le Budget 2000 (60.000 emplois-jeunes au lieu de 100.000 en 1999). Pire, les financements publics se tariront à partir de 2002, sans que des financements alternatifs soient assurés.

Ce sont les moins formés qui vont pâtir du ralentissement de l'effort et se retrouver à l'issue de leur contrat dans les petits boulots, les stages, le chômage...

Les Communistes proposent, au contraire, la sortie du dispositif par le haut, en construisant avec les intéressés un droit à l'insertion dans l'emploi stable avec la formation individualisée et les financements publics correspondants.

Cette construction ne peut se faire qu'en concertation entre les services de l'Etat et l'ensemble des acteurs de terrain (" emplois-jeunes ", élus locaux, syndicalistes, formateurs, associations, salariés, employeurs...).



L'avenir des retraites

Entretien avec Jeannine Dusseaux, responsable fédérale du Collectif des Retraités

" Des choix nouveaux sont nécessaires "

Notre système de retraite, fondé à la Libération, repose sur le principe de la répartition.

Les actifs d'aujourd'hui assurent, par leurs cotisations, les retraites de leurs aînés. A leur tour, ils bénéficient de la même solidarité le moment venu.

■ NLA : Pourquoi remettre en cause de tels principes ?

Jeannine Dusseaux : Les sommes en jeu sont considérables, les grands groupes d'assurance lorgnent sur un pactole de 1.000 milliards de francs par an.

Pour justifier les attaques répétées contre notre système de retraite, des arguments qui ont l'apparence du bon sens sont utilisés : effets de la baisse de la fécondité, d'un chômage persistant et de l'allongement de la durée de vie moyenne...

Pour faire face, il ne resterait donc plus qu'à prolonger la durée de présence au travail, à baisser le niveau des retraites et à rechercher des ressources nouvelles du côté des fameux fonds de pension.

■ NLA : Avec le rapport Teulade, les choses semblent évoluer ?

Jeannine Dusseaux : Depuis les débuts des années 90, des premiers coups ont été portés aux

retraites par le gouvernement Balladur. La tentative d'Alain Juppé, en 1995, de s'en prendre au régime des cheminots s'était attirée la réponse dont chacun se souvient.

Le rapport Charpin, commandité par le gouvernement actuel, ne sortait pas de la logique des précédents plans.

Le rapport Teulade, qui a reçu l'aval du Conseil économique et social, montre, à partir des mêmes données, qu'on peut envisager l'avenir autrement que comme un scénario catastrophe.

Les Communistes défendent l'idée de la répartition fondée sur la croissance et le développement de l'emploi. Ils s'opposent aux placements financiers qui alimentent la spéculation qui, elle-même, se retourne contre l'emploi et donc les retraites.

A l'inverse, une cotisation assise sur les produits financiers des entreprises offrirait le double avantage d'augmenter les rentrées financières et de freiner la spéculation.

Il convient également d'assurer le retour à l'indexation des pensions sur les salaires.

Cette question mérite un vrai débat national que nous entendons continuer de mesurer avec détermination.

Des initiatives ont déjà été prises à Saint-Nazaire, Rezé, Couëron et se poursuivront notamment avec la rencontre-débat qui se déroulera le jeudi 10 février à la salle du Chêne Gala à Rezé, avec la participation de Michel Warcholak, membre du Comité national et responsable du Collectif national des Retraités.

Pour en finir avec les chasseurs de primes

► Contrôle des fonds publics

Le secrétaire national du PCF vient de présenter à l'Assemblée nationale une proposition de loi instaurant une Commission de contrôle nationale et décentralisée des fonds publics accordés aux entreprises.

170 milliards de francs ont été versés aux entreprises en 1998, sans mise en cohérence de ces aides ni vérification de leur affectation. Ces sommes se montent à 12.000 francs par an et par salarié du secteur privé. S'y ajouteront quelque 105 milliards de francs qui vont être accordés aux entreprises dans le cadre de la loi de réduction du temps de travail.

Dans notre département, souvenons nous des dossiers que nous avons traités dans les Nouvelles en octobre 1998 à propos d'aides publiques à des entreprises telles : Jeanneau - 90 millions de francs pour 70 emplois qui se sont évaporés, Matra MHS - 15 millions, Carnaud Metal Box - 10 millions de francs sans qu'il n'y ait d'emplois durables à la clé, la Poste ou la SNCF pour des décentralisations, etc...

L'Assemblée nationale a approuvé en première lecture la proposition de loi du groupe communiste visant à la création d'une commission de contrôle en vue d'améliorer le suivi et l'efficacité des aides de l'Etat aux entreprises.



Contrôler les fonds publics et endiguer les licenciements économiques

En application de l'article 48-3 de la Constitution, le groupe communiste dispose, à la proportionnelle, d'un espace de temps dans l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Cette " niche " dans les travaux parlementaires revient chaque année. 2 séances de 4 heures sont programmées, les 18 et 25 janvier, pour lesquelles il a inscrit sa proposition de loi sur le contrôle des fonds publics et celle relative aux licenciements économiques.

■ Garantir le contrôle des fonds publics pour l'emploi

Des centaines de milliards attribués aux entreprises sous forme d'aides ou d'exonéra-

tions de charges sont utilisés hors de tout contrôle digne de ce nom. Cette " myopie de l'Etat " interdit de fait la nécessaire transparence et l'efficacité des politiques de l'emploi.

Dans sa proposition déposée par Robert Hue, le groupe communiste se prononce pour des commissions de contrôle de l'utilisation des fonds publics, au niveau national et régional. Composée de représentants de l'ensemble des partenaires concernés, une telle instance aurait à charge d'assurer la lisibilité du système d'aides publiques aux entreprises et le suivi de leur utilisation, enfin de renseigner, les pouvoirs publics sur leur impact réel, en termes d'emploi et de formation.

■ Mettre un terme au gâchis des licenciements économiques

400.000 licenciements pour motif économique entre janvier et décembre : moyenne enregistrée tout au long des années 90. Ce gâchis social et humain n'a rien d'inéluctable, souligne la proposition déposée par André Lajoinie au nom du groupe : il relève essentiellement " d'une logique froide, qui fait de la réduction des coûts salariaux le facteur principal d'adaptation aux exigences de la rentabilité financière ". Michelin n'est pas un cas isolé, qui annonce dans la foulée profits et licenciements records.

Faire reculer ce désastre organisé suppose de donner la priorité à l'emploi en inscrivant celle-ci dans la législation, et, plus largement, " de réorienter l'utilisation de l'argent et d'accorder des droits nouveaux d'intervention et de contrôle pour les salariés, les privés d'emploi, les élus, les syndicats et les institutions représentatives des salariés sur l'ensemble de la gestion des entreprises et sur la politique de l'emploi et de la formation, notamment professionnelle ".

Cette proposition s'inscrit dans un ensemble visant à déplacer le coût économique des licenciements de la collectivité vers l'entreprise. Egalement à mettre en mouvement une véritable responsabilité publique s'appuyant sur et amplifiant les droits d'intervention et de contrôle des salariés et de leurs organisations représentatives. Citoyenneté à l'entreprise et droit à l'emploi vont de pair.

► FACE A LA TEMPETE :

Les services publics solidaires et efficaces

La tornade qui, en deux fois, a traversé la France, a pris l'ampleur d'une catastrophe exceptionnelle. Son coût est extrêmement lourd en vies humaines, en destruction d'habitations et d'équipements de patrimoine forestier, culturel... Encore celui-ci a-t-il été limité par l'efficacité des services publics et le dévouement de leurs agents, salués unanimement par les Français.

Plus de 3 millions de foyers ou d'entreprises brusquement privés d'électricité, le trafic ferroviaire quasiment paralysé, des milliers d'établissements scolaires, bureaux de poste, centres de tri dégradés ou dans l'impossibilité de fonctionner... la liste est longue et non exhaustive. Autant que celle de la mobilisation de milliers de femmes et d'hommes qui,



interrompant leurs congés - quelquefois même leur retraite ! - se sont dépensés sans compter, jour et nuit, malgré le mauvais temps, pour rétablir au plus vite un fonctionnement normal du service public.

Ainsi à EDF, ce sont plus de 15.000 agents techniques et 40.000 agents supplémentaires qui ont fait

face à des dizaines de pylônes et de lignes haute tensions abattus, des centaines de kilomètres de lignes moyenne et basse tensions effondrées, le réseau d'interconnexion avec les autres électriciens européens sévèrement frappé... A la SNCF, ce sont 2.500 cheminots qui ne devaient pas travailler qui ont été rappelés dès le premier jour et ont réussi à assurer le retour progressif à un trafic normal en 48 heures. On pourrait citer encore les personnels de l'Education nationale, grâce à qui la rentrée scolaire a pu s'effectuer pratiquement partout malgré les dégradations, ou encore La Poste qui, malgré plus de 1.000 établissements privés d'électricité, a ouvert au public la quasi-totalité des bureaux de poste et assuré la grande majorité des tour-

nées de facteurs jusque dans les milieux ruraux les plus touchés.

On peut mesurer à quel point les services publics, la conception de la mission de service public, si massivement partagée par ses agents, sont un véritable atout pour notre pays.

Le silence de la droite à ce sujet, alors qu'elle n'avait cessé de proposer la privatisation, est d'ailleurs éloquent.

Comment justifier en effet de tout ordonner autour de la rentabilité financière au moment même où EDF ouvre 700 chantiers mobilisant de nombreux techniciens pour ré-alimenter 3.000 foyers (une intervention pour 4 foyers) afin d'assurer le droit à l'énergie pour chaque citoyen ?

Et n'est-ce pas la démonstration que notre

pays a tout à gagner à développer, à moderniser ses services publics pour répondre aux besoins des citoyens plutôt que de les affaiblir sous prétexte de mise en concurrence ?

Nécrologie

A 88 ans, notre camarade Francis Le Lorre, Vétéran du Parti, nous a quitté. Résistant pendant la guerre, interné et torturé, il fut toujours un militant actif et très intégré. La cellule Le Paih, la Section de Nantes et les Nouvelles de Loire-Atlantique adressent à sa famille leurs sincères condoléances.

Inquiétude à Hydro Agri France

35 Heures : entre accords et combat d'arrière-garde

Le début d'année est marqué par des situations différentes sur l'application des 35 heures dans notre département. L'action des salariés et de leurs syndicats, la CGT en tête, a permis la signature d'accords importants au Port autonome et dans la Commune de Couëron. Par contre, à La Poste, la direction refuse une discussion concrète sur l'application de la réduction du temps de travail, évoquant entre autre des horaires différents de travail suivant les bureaux de poste.

Au port autonome, l'accord prévoit, outre le maintien des salaires pour les employés, l'octroi de 18 jours de congés supplémentaires et le recrutement de 42 agents. Yves Tual, secrétaire du syndicat CGT, devait déclarer que " cet accord est le résultat de l'action et une avancée importante pour les 520 salariés du Port ".

La Mairie de Couëron est la première commune du département à signer un proto-

cole d'accord sur les 35 heures, après 1 an de discussions.

Cet accord qui prévoit le maintien des salaires et du régime indemnitaire pour les agents entraînera l'embauche de 8 à 10 agents d'ici à fin décembre.

Les syndicats se félicitent et déclarent rester vigilants sur l'application. Un exemple à suivre dans les autres communes.

La Poste : Une action légitime des facteurs fait face à la position conservatrice de la direction qui se refuse dans le principe à mettre en application les 35 heures. Prétendant que les horaires de travail sont différents de bureau de poste à bureau de poste, elle essaie de diviser le personnel pour minimiser ce qui pourrait être l'application des 35 heures à La Poste. Réponse massive des facteurs : l'action qui, à l'appel des syndicats, touche largement les bureaux de poste du département. Au lieu de diviser la direction a créé les conditions d'un large et légitime mouvement.



L'industrie des engrais dans la région nazairienne est une nouvelle fois touchée. L'entreprise Hydro Agri France à Montoir, 185 salariés, envisage de fermer ses portes. Il faut se souvenir que dans notre pays, plus de la moitié des effectifs ont été supprimés en 10 ans (il ne reste aujourd'hui que 7.000 sur les 16.000 que la profession comptait en 1990).

Dans une lettre adressée à Lionel Jospin, les maires du Canton de Montoir (Jean-Louis Le Corre pour Trignac, Roger David pour Saint-Malo de Guersac, Michèle Lemaître pour Montoir, Marc Justy pour Saint-Joachim et René Drollon pour

Donges) interpellent le Premier ministre afin que soient prises des mesures permettant de maintenir les emplois et la production.

Pour les signataires de la lettre, les nouvelles réductions de capacité de production ne trouvent aucune justification économique et mettent en cause l'indépendance de notre pays dans sa capacité à maintenir notre politique agricole.

Les élus demandent qu'une réunion de travail entre tous les intéressés (CANA, CAVAC, syndicats agricoles, producteurs d'engrais, organisations syndicales et élus) puisse se tenir rapidement.

Les premiers abonnements 2000 nous sont parvenus depuis notre dernière édition à la Fédération.

Il est important pour le journal de multiplier le mouvement qui est parti. Le soutien massif des lecteurs aux Nouvelles est indispensable et passe par leur contribution financière qui peut s'effectuer de plusieurs façons :

• l'abonnement au prix de 60 F • l'abonnement de soutien " Les amis des Nouvelles " au prix de 100, 200 francs ou plus

Nous comptons sur la compréhension de tous pour donner aux Nouvelles les moyens de vivre et de se développer.

Yannick Chéneau

Je m'abonne aux *Nouvelles de Loire Atlantique*

**Abonnement de soutien
des Amis des Nouvelles**

100^{F(1)} Nom :

Prénom :

200^{F(1)} Adresse :

F(2) Code Postal :

Ville :

Tél. :

(1) Cocher la case choisie.
(2) Inscrire la somme

Abonnement 60^F annuel

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél. :

Les chèques sont à libeller à PCF Loire Atlantique - CCP 5877.62 F NANTES.